

REFUGE DU MORDANT

*Sa maîtresse
ne supportait
plus cette femelle
rottweiler souffrant
de problèmes de peau...*



Beaucoup de personnes pensent que le refuge perçoit des subventions, comme les S.P.A. ou les fourrières, mais il n'en est rien. Seuls les dons nous permettent de nourrir et soigner les animaux que nous accueillons. Mais pour combien de temps encore ? Les changements de situation de chacun font que les dons sont de moins en moins nombreux. En revanche, les prix augmentent et les charges aussi : 7 500 F de charges salariales supplémentaires réclamées par erreur sur le dernier trimestre de 1998 ! En attendant la régularisation, il faut payer, sinon, majoration de retard. Croyez-moi, ce n'est pas de gaieté de cœur que je vous expose nos soucis d'argent. Les travaux qui restent à faire vont rester en attente d'une meilleure trésorerie. Ce qui reste à faire n'est pourtant pas du luxe.

Ainsi va la vie, chaque jour, au refuge. Nous ne devons pas oublier la nourriture, qui baisse à vue d'œil à chaque période de vacances. Encore quinze jours à Pâques et ce sera la fin de nos réserves de croquettes, de boîtes, et même de paille.

Une recommandation avant de terminer : **faites tatouer vos chiens et chats !** Et ne les laissez pas seuls dehors ou dans votre voiture. Beaucoup d'animaux sont volés, surtout des chiens. Depuis plusieurs mois, de nombreux chiens ont mystérieusement disparu. Plusieurs départements sont touchés, dans la région Rhône-Alpes, Bourgogne, Auvergne... Dans la plupart des cas, le vol est manifeste !

Nous comptons encore sur vous et sur votre amour des animaux. Merci de tout cœur et amicales pensées,

Simonne MILLOT.



REFUGE DU MORDANT
B.P. 94 - 54204 TOUL Cedex
C.C.P. 1539-29 S NANCY - Tél. : 03.83.43.01.48



*Ce berger allemand de deux ans éprouve
des difficultés à se redresser ; il a passé six mois
attaché à un radiateur...*

Chers amis,
Quelques timides rayons de soleil vont peut-être nous remonter un peu le moral. Nous passons en effet de tristes moments. Les adoptions sont peu nombreuses, mais les abandons, en revanche, sont en augmentation... Ce sont des animaux ni tatoués ni vaccinés pour la plupart et lorsque nous demandons 300 F de participation aux frais lors d'un abandon, les propriétaires déclarent bien souvent être venus sans argent, qu'ils reviendront ou qu'ils enverront... Mais aucune suite n'est donnée.

Pourtant, bien des chiens, achetés plus de 3 000 F, souvent à crédit, sont abandonnés au refuge quelques mois plus tard, comme ce berger allemand né en avril 1998 ; beaucoup d'eczéma et de la peine à se redresser, ayant passé six mois attaché à un radiateur ; ou ce berger belge tervueren de deux ans, payé lui aussi 3 000 F et inscrit au L.O.F. (*Livre des Origines Français*) ; ou encore ce berger allemand né en novembre 1997, payé 3 480 F... ! pas 3 500 F (cadeau de 20 F !), acheté dans une animalerie. Aucune exagération : les prix mentionnés m'ont été montrés sur les factures. Pourtant ces chiens, payés cher puis abandonnés, repartiront du refuge au prix d'adoption, comme les autres... Rien à faire du « L.O.F. », qui permet aux éleveurs de vendre plus cher !

Que d'abandons !... Ce très gentil husky, né en janvier 1997, acheté chez un particulier, ni tatoué, ni vacciné... Cette femelle rottweiler avec des problèmes de peau, abandonnée parce que sa maîtresse ne la supportait pas... Et ce boxer bringé de huit mois, très gentil, mais qui a besoin d'espace. Manque de chance, quelques jours auparavant, on m'en avait demandé un, mais nous n'en avions pas et je n'avais pas noté les coordonnées de la personne... C'est parfois comme cela.



*Ce très gentil husky de deux ans
cherche un nouveau maître...*



*Ce gentil boxer de huit mois
a besoin d'espace...*

Ce drahthaar et ce setter anglais, deux chiens « trouvés » par des gens du voyage dans le Nord de la France. Nous avons pris contact avec les propriétaires : ceux-ci ont préféré laisser les chiens au refuge, car ils avaient disparu depuis trop longtemps !... Un labrador de dix mois, venu aussi du Nord, a pu être rendu à son propriétaire, à qui il avait été volé à l'âge de quatre mois !

Pour les chiens trouvés, et à partir du cinquième jour, nous demandons au propriétaire, lorsqu'il vient chercher son animal, une participation de 30 F par jour pour la nourriture. Nous l'avons fait pour ce chow-chow, trouvé à Toul au mois d'août, non tatoué. Au bout de quinze jours, j'ai reçu un appel du propriétaire, qui a raccroché lorsque je lui ai parlé d'un modeste prix de pension. Plus aucune nouvelle et six mois se sont écoulés. Vaccination, tatouage, frais vétérinaires et nourriture ont donc été pris en charge par le refuge afin que ce chien puisse être adopté, ce qui vient de se faire !

Pour nos amis les chats, c'est un peu plus calme. Le 17 février, deux chats « frères », castrés, vaccinés et tatoués sont abandonnés en raison de l'allergie d'un enfant. Trois jours plus tard, une personne vient au refuge car elle souhaite adopter un chat. Antoine lui présente « les deux frères »... La personne hésite entre l'un et l'autre, mais ne voulant pas les séparer, repart avec les deux chats ! Cela arrive aussi quelquefois. Cela nous fait penser que nous avons eu la visite des deux femelles dogue argentin (*sourdes*). Elles sont choyées et heureuses, toujours ensemble. Nos deux Shar-peï ont eux aussi trouvé une bonne maison, mais pas ensemble.

On trouve souvent des animaux à la porte du refuge. Un samedi matin, un chat chartreux a été laissé dans un panier. Il suffisait pourtant de klaxonner... Le lundi suivant, nous avons eu l'explication : la propriétaire du chat était décédée et personne ne voulait du chat. La fille de cette dame, après réflexion, est tout de même revenue le chercher...



*Ce setter anglais, « trouvé »
dans le Nord par des gens
du voyage, avait disparu
depuis trop longtemps ;
ses maîtres n'ont pas voulu
le reprendre...*